



Les services de garde : Pour la gratuité d'un système!

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Position du RFNB

Revendiquer un système de garde public, universel, accessible et de qualité en milieu rural et urbain qui respecte la dualité linguistique.

Ce dossier s'inscrit et s'embranché dans d'autres enjeux féministes, par ex. l'accès des femmes sur le marché du travail, la pauvreté des femmes, l'équité salariale, la représentation politique des femmes et l'immigration francophone, etc.

Derniers développements au N.-B. et ailleurs au Canada

- Actuellement, les parents néo-brunswickois paient 75 % du montant total des frais de garde alors que les parents de l'Île-du-Prince-Édouard payent 50 % du montant total des frais et les parents québécois 15 % de ces frais (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2016);
- En avril 2015, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick fait l'annonce de coupes budgétaires au niveau des services de garde de la province. 260 propriétaires-éducatrices de service de garde du Nouveau-Brunswick sont désormais plus éligibles, à partir du 1er juin 2015, au programme : Soutien financier à l'amélioration de la qualité (Association Soins et Éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick, 2015);
- À l'automne 2015, une Commission d'étude fut mise sur pied destinée à faire l'examen des services de garde au Nouveau-Brunswick. Elle avait d'ailleurs

comme mandat de faire des recommandations afin d'établir des conditions favorables pour les services de garderie. Elle devait aussi suggérer des solutions aux défis auxquels font face les parents pour avoir accès à des services de garderie de qualité et abordables;

- En octobre 2015, le RFNB soumet un mémoire à la Commission d'étude sur les services de garde au Nouveau-Brunswick afin de faire valoir leur position quant à cet enjeu;
- Le rapport de cette Commission d'étude fut dévoilé le 26 août 2016 et notons que le RFNB a appuyé ce rapport;
- Un forum de discussion réunissant plusieurs actrices et acteurs s'est tenu en décembre 2016 et était destiné à discuter des principales recommandations émanant du rapport de la Commission;
- En février 2017, le gouvernement Gallant a annoncé un investissement dans le programme d'aide pour les services de garderie dans l'optique d'aider les familles moins nanties à défrayer les frais de garde (Ici Radio-Canada Acadie, 2017). Outre cette annonce, la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Commission se fait toujours attendre;
- En juin 2017, le gouvernement fédéral a fait l'annonce d'un financement de 7 milliards de dollars, échelonné sur trois ans, pour les services de garde au Canada. Néanmoins, ce financement sera destiné aux familles les plus démunies. Les détails de ce cadre national seront dévoilés lorsque les dirigeants provinciaux et territoriaux se réuniront pour signer les paramètres de leur contrat de financement respectifs (Ici Radio-Canada, 2017).



Les services de garde : Pour la gratuité d'un système!

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

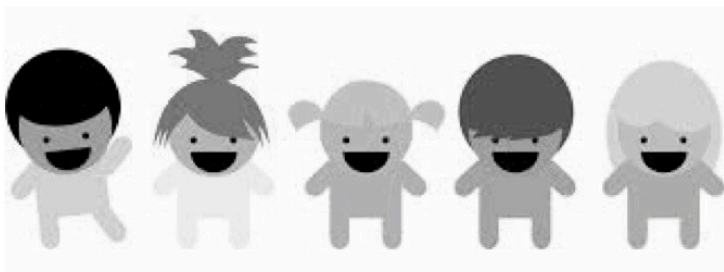
Principales recommandations du rapport de la Commission

- Nous recommandons d'augmenter graduellement et de façon continue l'investissement public afin de créer un système de services de garderie éducatifs agréés et viables pour les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans;
- Nous recommandons que le gouvernement provincial adopte une politique familiale qui reconnaît la diversité des cultures, des familles et des besoins lorsqu'il développe des lignes directrices sur les congés parentaux, le soutien financier aux familles et des services de garderie éducatifs agréés qui répondent aux différents besoins des familles [...];
- Nous recommandons une augmentation graduelle du financement public des services de garderie éducatifs agréés afin de soutenir leur viabilité, tout en maintenant les frais des parents à un niveau abordable, de sorte que tous les parents et les enfants aient accès à des services de qualité agréés;
- Nous recommandons que le ministère, au fil des ans, entreprenne une planification judicieuse, afin de s'assurer que les qualifications en éducation de la petite enfance de tous les éducatrices/éducateurs et opératrices/opérateurs qui travaillent auprès de jeunes enfants soient augmentées et appuyées d'une rémunération adéquate.

Tiré du : Rapport final de la Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick (2016).

Repensons les services de garde

- Le Conseil consultatif en croissance économique soutient que la création d'un service de garde universel et subventionné stimulerait la croissance économique et permettrait de réduire l'écart de la participation au marché du travail entre les femmes ayant des jeunes enfants et les hommes (Association canadienne pour la promotion des services de garde, 2017);
- Selon une étude menée au Québec, le système de garde, qui prévaut actuellement dans cette province, a contribué à diminuer le taux de pauvreté, notamment chez les familles monoparentales (Piano, 2014);
- Il est prouvé que les investissements dans le secteur de la petite enfance sont ceux qui rapportaient le plus à la société. Des recherches démontrent qu'un dollar investi dans les soins donnés à un enfant âgé de moins de six ans peut rapporter jusqu'à sept dollars à la société (Stämpfli, 2016);
- Les résultats de plusieurs études démontrent que lorsque les services de garde sont de qualité et abordables, ils améliorent les habiletés cognitives des enfants, leur futur bien-être économique et leurs résultats sociaux, et ce, particulièrement chez les enfants issues de familles moins nanties (Piano 2014);
- Selon la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), il importe d'encourager la fourniture des services sociaux pour permettre aux parents de combiner les obligations familiales avec les responsabilités professionnelles et la participation à la vie publique, et ce, en favorisant l'établissement et le développement d'un réseau de garderie de qualité et abordable.





Les services de garde : Pour la gratuité d'un système!

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Différents systèmes

Au Canada

- Il n'existe pas de système unique et cohérent en matière de service de garde. Les provinces et territoires fournissent leur propre programme qui, rappelons-le, est financé par les parents (Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, 2014).
- L'Ontario vient tout juste d'annoncer la mise en place d'un plan d'action échelonné sur cinq ans afin de transiger vers un système de garderie universelle. Notons que les parents ontariens sont ceux qui paient le plus cher au pays en ce qui a trait aux services de garde. À Toronto, une famille peut déboursier jusqu'à 20 000\$ pour une place en garderie (Monsebraaten, 2017).
- À l'Île-du-Prince-Édouard, la majorité des garderies sont à but non lucratif tandis que la tendance est inversée au Nouveau-Brunswick où 70% des garderies sont à but lucratif et 30% sont à but non lucratif.
- Le modèle québécois se démarque considérablement parmi les autres provinces et territoires. En effet, leur système de garderie est subventionné par le gouvernement, le montant actuel demandé aux parents lorsque vient le temps de payer la garderie est de 7,30\$. Toutefois, quand ils remplissent leur déclaration de revenus, les familles des classes moyennes et aisées devront acquitter une contribution additionnelle, et ce, en fonction de leur revenu familial (Ici Radio-Canada, 2014).

Ailleurs dans le monde

- En Suède, le système de garderie est entièrement subventionné par l'État et les services sont livrés par les municipalités. La Suède possède un système de garde parmi l'un des meilleurs au monde selon l'OCDE (Croisetière, 2006).

Pistes de solution

- L'éducation à la petite enfance devrait être pensée comme un aspect de l'éducation au même titre que le parcours scolaire;
- L'investissement en ce qui concerne les services de garde permettrait au gouvernement du Nouveau-Brunswick de mettre en œuvre l'axe de la petite enfance contenue dans la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC);
- Un système de service de garde de qualité, abordable s'avère un vecteur essentiel pour soutenir la conciliation travail-famille, pour favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail, leur pleine participation dans les sphères décisionnelles et pour l'atteinte d'une réelle égalité.



Références - Pour aller plus loin

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

- Assemblée générale des Nations Unies. (1979). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Récupéré de : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>
- Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. (2017). Nouvelle. Récupéré de : <https://acpsge.ca/2017/02/14/le-conseil-consultatif-en-matiere-de-croissance-economique-fait-la-promotion-dun-programme-universel-de-garde-denfants-comme-politique-pour-stimuler-la-croissance-economique/>
- Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. (2014). Les services de garde au Canada en 2020 : Une vision et une marche à suivre. Récupéré de : <https://acpsgeccaac.files.wordpress.com/2014/11/visionchildcare2020nov3fre.pdf>
- Association Soins et Éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2015). Modification au programme de Soutien financier à l'amélioration de la qualité : Enquête de terrain/RAPPORT.
- Conseil sectoriel de main-d'œuvre dans les services éducatifs et de garde à l'enfance. (2009). Une analyse bibliographique sur les effets socioéconomiques des services de garde et avantages nets : Comprendre la pénurie de main-d'œuvre dans les services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) et y faire face. Récupéré de : <http://www.ccscc-cssge.ca/sites/default/files/uploads/French%20Docs/WFSSocio-FR.pdf>
- Croisetière, P. (2006). Portrait des services éducatifs et de garde dans neuf pays développés. Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- Gentile, D. (2014, 20 novembre). Philippe Couillard rompt sa promesse électorale en mettant fin au tarif unique dans les garderies. Ici Radio-Canada. Récupéré de : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/11/20/002-garderies-fin-tarif-unique-modulation-salaire-parents-gouvernement-couillard.shtml>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2016). Valoriser les enfants, les familles et les services de garderie éducatifs. Rapport final de la Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2014). La politique d'aménagement linguistique et culturel : Un projet de société pour l'éducation en langue française. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
- Ici Radio-Canada. (2017, 8 juin). Accord du fédéral sur les services de garde : les provinces devront accroître leurs services. Ici Radio-Canada. Récupéré de : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1038658/garderie-service-garde-accord-canada-provinces>
- Mills, L. (2017, 7 février). Budget du N.-B.: le gouvernement Gallant recommence à dépenser. Ici Radio-Canada Acadie. Récupéré de : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1015384/budget-nouveau-brunswick-dependences-modestes-education-tourisme-acadie>
- Monsebraaten, L. (2017, 6 juin). Ontario commits to universally accessible child care. Thestars.com. Récupéré de : <https://www.thestar.com/news/queenspark/2017/06/06/ontario-commits-to-universally-accessible-child-care.html>
- Piano, M. (2014). Are we ready for universal childcare in Canada? Recommendations for equality of opportunity through childcare in Canada. Canada 2020 Analytical Commentary. Récupéré de : <http://canada2020.ca/wp-content/uploads/2014/01/Canada-2020-Analytical-Commentary-No.-6-Universal-childcare-Jan-29-2014.pdf>
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick. (2015). Mémoire sur les services de garde : Pour une réelle consultation. Récupéré de : <http://rfnb.ca/documents/memoires>
- Stämpfli, N. (2016, 19 mars). Services de garde: le financement universel devrait primer. Le Devoir. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/societe/education/465937/services-de-garde-le-financement-universel-devrait-primer>